

Il a "volé" notre héritage

Par cassendre, le 15/02/2011 à 10:54

Bonjour,

Je suis sure, bien que je n'ai jamais vu le testament, que ma grand mère avait légué une somme d'argent à tous ses petits-enfants. Or mon père (le fils de la défunte) ne nous en à jamais parlé.mais quelques temps après la mort de celle-ci, des problèmes avec la CAF on commencé pour ma mère (chez qui je vivais en permanence), d'après je n'existait pas (il avait fait changé le nom de famille, je n'existait plus sous son nom à elle), il touchait les indémnisation auxquelles il n'avait pas droit puisque c'est chez elle que je vivais et ne versait pas de pension alimentaire ou 150euros (pour 2enfats qu'elle avait à charge) quelques moi dans l'année. Je me demande alors s'il n'a pas touché l'héritage préténdant que je vivais avec lui, attestaion et versement de la CAF pour preuve et enttendant ma majorité pour se les encaisser. Ma question est donc, comment avoir accés au testament et si tout cela s'avère vrai, le prouver? Merci.

Par mimi493, le 15/02/2011 à 14:13

Voir avec le notaire qui a fait la succession.

Par cassendre, le 16/02/2011 à 09:58

Comment le trouver sans informations?